



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 2180

Texte de la question

BAISSE DU CHOMAGE

M. le président. La parole est à Mme Françoise Branget, pour le groupe UMP.

Mme Françoise Branget. Monsieur le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, le Gouvernement a placé au coeur de son action la cohésion sociale et au centre de ses priorités la politique de l'emploi.

Cette volonté s'inscrit dans des choix clairs : l'incitation au travail, notamment avec l'assouplissement des 35 heures, et le soutien à l'emploi durable. Les réalisations en la matière sont déjà significatives grâce à la mise en oeuvre des mesures du plan de cohésion sociale voté il y a huit mois à peine. Ces résultats sont également dus au choix d'une mobilisation de toutes les volontés et de toutes les énergies, avec le plan d'urgence de 4,5 milliards d'euros initié par le Premier ministre pour gagner la bataille de l'emploi et répondre aux attentes de tous nos compatriotes.

Les chiffres du chômage du mois d'août, publiés la semaine dernière, ont confirmé une tendance à la baisse du nombre des demandeurs d'emploi pour le cinquième mois consécutif. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous donner des détails sur cette bonne nouvelle due à la mobilisation du Gouvernement pour l'emploi et nous indiquer votre sentiment pour les mois à venir ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement*. Madame la députée, c'est en effet la première fois depuis cinq ans et demi qu'intervient une baisse du nombre des demandeurs d'emploi durant cinq mois consécutifs. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) On peut par conséquent considérer qu'il s'agit d'un phénomène structurel.

Les dix-huit derniers mois du Gouvernement de M. Jospin avaient connu une augmentation continue et permanente du chômage. (" *C'est vrai !* " *sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean Le Garrec. Incroyable !

M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Je me rappelle même l'époque où M. Mitterrand disait que, contre le chômage, on avait tout essayé, alors que le nombre de chômeurs était alors beaucoup plus important qu'aujourd'hui. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Pour revenir à votre question, madame la députée, je rappelle que nos mesures les plus significatives ont porté sur le chômage des jeunes et des personnes en grande difficulté, celles qui sont le plus éloignées de l'emploi. Voilà pour hier.

Pour demain, quelles sont nos perspectives ? La mobilisation dont parle le Premier ministre est technique. Elle concerne les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. N'est-ce pas la moindre des choses que de voir les demandeurs d'emploi au moins une fois par mois et non une fois tous les onze mois, comme c'était le cas précédemment ? Il faut organiser pour eux des bilans de compétence, les accompagner dans leurs démarches et prévoir leurs besoins.

Mais la mobilisation suppose également un état d'esprit. Peut-être est-elle passée inaperçue à cause des vacances, mais une des actions que je souhaite souligner, en accord avec Gérard Larcher, est votre visite, monsieur le Premier ministre, sans journaliste aucun (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), aux

directeurs départementaux du travail et de l'emploi, puis à tous les cadres de l'Agence nationale pour l'emploi, au moment où nous sommes en train de restructurer tout le service public de l'emploi. Voilà qui prouve que notre politique n'avance pas à coups d'effets d'annonce, mais grâce à un travail de mobilisation de tout le Gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2180

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : emploi, cohésion sociale et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2005